

**PATIENTS
EN ARRÊT
de travail**
Accompagnement
et suivi

Réunion de concertation médicale pour le retour à l'emploi

Le retour à l'emploi, ça se prépare

Faciliter votre retour à l'emploi

Durant votre arrêt de travail, l'organisation d'une réunion de concertation médicale pour le retour à l'emploi peut vous être proposée.

Cette réunion a pour objectif d'identifier l'ensemble des solutions qui permettront de faciliter votre retour à l'emploi, en prenant en compte votre état de santé et vos aptitudes, ainsi que les possibilités d'aménagement de poste ou de reclassement.

La mobilisation des médecins qui vous suivent

Les médecins directement concernés par votre retour à l'emploi participent à cette réunion :

- **votre médecin traitant**, généralement votre médecin généraliste,
 - **votre médecin conseil de l'Assurance maladie** qui suit votre dossier,
 - **votre médecin du travail** pour votre suivi par PST Landes (votre service de prévention et santé au travail)
- La réunion est organisée par un dispositif de visioconférence sécurisé.

Ils connaissent vos problèmes de santé et votre activité professionnelle.

Ils échangeront pour rechercher ensemble les solutions les plus adaptées à votre situation.

Votre plan personnalisé de retour à l'emploi

A l'issue de la réunion, les médecins définiront de manière concertée votre « plan personnalisé de retour à l'emploi ».

Ce plan précisera les solutions de retour ou de maintien en emploi qui vous seront proposées.

Il vous sera présenté par un des médecins qui a participé à la réunion.

Vous bénéficiez d'un accompagnement

Un professionnel en santé au travail vous accompagnera dans la mise en place de ce plan.

Des professionnels de structures spécialisées dans le maintien en emploi pourront être également mobilisés avec votre accord.

L'application numérique SAM-1 vous sera proposée. Elle permettra de faciliter les échanges entre les professionnels et de suivre de manière coordonnée votre parcours de retour à l'emploi.

Vous serez accompagné dans la prise en main de cette application.

N'hésitez pas à interroger les médecins et les professionnels qui vous accompagnent pour avoir plus d'informations sur la réunion de concertation médicale ou le plan personnalisé.

Ce dispositif de réunion de concertation médicale est un projet expérimental porté, dans le cadre du Collectif pour le maintien en emploi des Landes, par l'URPS des médecins libéraux Nouvelle-Aquitaine, votre service de Prévention et de Santé au Travail / PST Landes, la CPAM des Landes, le service médical de l'Assurance Maladie.